

De plus en plus d'épargnants sont séduits par des propositions sur des sites internet, des publicités ou encore lors d'appels téléphoniques de soi-disant « conseillers », qui proposent des placements sans risque aux rendements annuels très élevés de 8% voire 10% ...

Ces propositions sont la plupart du temps des escroqueries.



CE QU'IL FAUT SAVOIR

Personne n'est à l'abri d'une arnaque : que votre épargne soit modeste ou importante, quelles que soient vos connaissances, vous pouvez perdre beaucoup d'argent. En matière de placements, mieux vaut donc être très vigilant, surtout sur Internet. Les promesses ne seront pas tenues et vous risquez de ne jamais revoir l'argent versé.

Certains comportements sont suspects et doivent vous mettre la puce à l'oreille. C'est le cas notamment du démarchage par un inconnu ou une personne recommandée par un proche, se présentant comme un expert, proposant un investissement à la fois rentable et garanti, réservé à quelques privilégiés. A fuir absolument !

De même, sur Internet et sur les réseaux sociaux, soyez très prudent face aux sollicitations de sociétés inconnues, aux offres glanées sur des sites ou reçues par email.



LA BONNE ATTITUDE AVANT D'INVESTIR

- Demandez-vous si l'offre n'est pas trop belle pour être vraie et si le placement proposé correspond réellement à vos besoins.
- Exigez une documentation écrite et lisez-la attentivement. Si vous ne comprenez pas le fonctionnement du produit, son risque présenté ou caché, n'investissez pas.
- Prenez le temps de la réflexion. Ne signez jamais tout de suite, ne versez pas d'argent et ne communiquez jamais vos données bancaires.



LES POINTS À SURVEILLER

- Il n'existe pas de placement miracle ! Un rendement élevé ne peut jamais être garanti.
- Fuyez les méthodes commerciales agressives. Une bonne affaire aujourd'hui le sera encore demain.
- Vérifiez que votre interlocuteur et sa société sont bien autorisés à exercer en France.
- Vérifiez également qu'ils ne sont pas inscrits sur les listes noires de l'AMF.

UNE QUESTION ? CONTACTEZ EPARGNE INFO SERVICE

En cas de doute sur le sérieux de la société qui vous propose d'investir, vous pouvez contacter AMF Epargne Info Service par formulaire en ligne ou par téléphone au **01 53 45 62 00** (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 9h à 17h.